

DEC141094DR02

Décision portant cessation de fonctions de Mme Gaëlle Trippe-Allard assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7086 intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS12294DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122970DR02 du 27/11/2012 portant nomination de Mme Gaëlle Trippe-Allard aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Gaëlle Trippe-Allard dans l'unité du CNRS n°7086, à compter du 01/04/2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28/03/2014

Le directeur de l'unité
François Maurel

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges